

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 05 AVRIL 2018 A 19h00**

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Présents : M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOSSIÈRE (arrivé 19h15), Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018.

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Vote : approbation à l'unanimité.

Arrivée de Florent LAMOSSIÈRE à 19h15 après le vote du compte rendu.

2) BUDGET EAU: BILAN 2017 ET BUDGET 2018.

Compte de Gestion 2017: Approbation de la comptabilité du trésorier qui reflète celle de la mairie.

Dépenses fonctionnement : 116 726,09 € - Recettes fonctionnement : 125 448,25 €

Dépenses investissement : 159 168,70€ - Recettes investissement : 136 555,62€

Vote : approbation à l'unanimité.

Compte administratif:

Dépenses fonctionnement : 116 726,09 € - Recettes fonctionnement : 125 448,25 €.

Dépenses investissement : 159 168,70 € - Recettes investissement : 136 555,62 €

M. le Maire quitte la séance et désigne Mme PERILLAT-CHARLAZ pour procéder au vote.

Vote : approbation à l'unanimité.

Affectation des résultats:

Considérant le résultat excédentaire du fonctionnement à 158 347,66 € et du résultat déficitaire de l'investissement à 135 293,67€, le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation du résultat comme suit : Recettes investissement : c/1068 Réserves : 135 293,67€ et recettes fonctionnement c/002 Excédent de fonctionnement reporté : 23 053,99€.

Vote : approbation à l'unanimité

Budget eau 2018 équilibré en fonctionnement à 143 797,99 € et en investissement à 356 199,16 €.

Vote : approbation à l'unanimité.

3) BUDGET PRINCIPAL: BILAN 2017 ET BUDGET 2018.

Compte de Gestion: Approbation de la comptabilité du trésorier qui reflète celle de la mairie.

Dépenses fonctionnement : 745 132,80 € - Recettes fonctionnement : 837 656,34 €

Dépenses investissement : 400 703,70 € - Recettes investissement : 657 604,33 €

Vote : approbation à l'unanimité.

Compte Administratif:

Dépenses fonctionnement: 745 132,80 €- Recettes fonctionnement: 837 656,34 €

Dépenses investissement: 400 703,70 €- Recettes investissement: 657 604,33 €

M. le Maire qui quitte la séance et désigne Mme PERILLAT-CHARLAZ pour procéder au vote.

Vote : approbation à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Considérant le résultat excédentaire du fonctionnement à 174 943,82 € et du résultat excédentaire de l'investissement à 54 825,38€, le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation du résultat comme suit : c/001 Excédent d'investissement reporté : 54 825,38 € et c/002 Excédent de fonctionnement reporté: 174 943,82€ sur le budget 2018.

Vote : approbation à l'unanimité.

Budget principal 2018 équilibré en fonctionnement à 892 571,82 € et en investissement à 410 991,60 €.

Vote : approbation à l'unanimité.

4) FISCALITE 2018:

Les taux restent inchangés : Taxe d'habitation : 20,34% - Taxe foncière bâtie: 15,36% - Taxe foncière non bâtie : 103,87%.

Vote : approbation à l'unanimité.

5) Norcières :

Dans le cadre de ses délégations, M. le Maire a pris la décision de signer un avenant à la convention pluri-annuelle de pâturage avec l'EARL Les Traversiers, afin de repousser l'échéance du document jusqu'à fin 2018. Les locations pourront être revues à la baisse selon les indices de fermage transmis par l'état, ce qui n'était pas prévu antérieurement.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'implantation d'un passage canadien à installer sur le chemin d'accès aux alpages de Norcière et les Auges. Il propose de signer avec la Société d'Economie Alpestre (SEA), une convention de conseil à membre pour l'accompagnement de la commune dans la réalisation de ce projet. Le coût total de cette réalisation est estimé à 3010€ HT, assistance SEA74 comprise. M. le Maire rappelle que cette action peut faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès du conseil départemental de la Haute-Savoie dans le cadre du schéma des Espaces Naturels Sensibles.

Le conseil municipal approuve la réalisation de travaux sur les unités pastorales de Norcière et Les Auges, autorise M. le Maire à signer la convention de conseil à membre avec la SEA74 et demande une aide financière au département à hauteur de 1806€.

Vote : approbation à l'unanimité.

6) Questions diverses.

- Ecole : La manifestation festive qui a eu lieu le 27 mars et qui a rassemblé les écoles d'ENTREMONT et de SAINT-JEAN DE SIXT sur le thème des 5 continents, a été une réussite.

Le repas savoyard, préparé par les patoisants en collaboration avec l'APE et l'équipe de la cantine a été très apprécié par les enfants.

- CCAS : La réunion du 29 mars a permis le vote du budget 2018 : un résultat excédentaire de 8212€ sera reporté. Une subvention de 3500€ sera demandée à la commune. De nombreux projets ont été évoqués.

- Fleurissement : Le comité consultatif s'est réuni pour l'organisation du fleurissement en lien avec les Lampions et pour déterminer l'utilisation des jardins communaux.

- Espaces verts abords Pont du Chef-lieu : Afin de garantir un entretien adéquat suite aux plantations effectuées en 2017, les pépinières PUTHOD ont été sollicitées (coût : 3775€ HT).

- Tour de France : les organisateurs du Tour de France ont été reçus en mairie. Les horaires d'ouverture et de fermeture des routes ont été évoqués ainsi que les problèmes de sécurité. Une communication efficace devra être réalisée par nos soins auprès de la population pour éviter tout problème. Des ateliers peinture sont lancés auprès du périscolaire et des bénévoles pour peindre notre mascotte. Le village a été sélectionné pour participer au concours culinaire organisé par les galettes St Michel, le premier prix étant 5 tablettes tactiles pour l'école.

- Bilan déneigement et salage : Le coût pour 2018 est de 15 388,20€ TTC (12 360 € TTC en 2017).

- Travaux rive droite du borne par le SM3A: Au droit de parcelles privées, a eu lieu la stabilisation de la rive droite du borne et la protection de la berge existante ainsi qu'une reconstitution partielle d'enrochement (au niveau du chenal à l'arrière de la maison de M. et Mme C.PESSAY, au chef-lieu).

- Travaux d'eau sur voirie : Le réseau des eaux pluviales devant la mairie, côté Auberge, avec cunette en enrobé sur 110 mètres linéaires, a été réalisé pour un montant de 16 400 € HT. Une subvention a été demandée au département à hauteur de 60%.

- Pose des mâts feux tricolores : Trois mâts au chef-lieu vont être changés car ils ne sont plus conformes.

- Fermeture des Evaux : suite à de nombreuses plaintes, elle est reportée à l'automne.

- Cérémonie du 8 mai : Elle sera faite conjointement avec PETIT-BORNAND.

- Lien enfants de GRAVELINE et d'ENTREMONT : Des élus de GRAVELINES ainsi que la directrice d'une école primaire ont été reçus en mairie avec le directeur de l'ADP. Ils proposent que des échanges puissent avoir lieu entre les enfants et les jeunes de nos communes. Plusieurs propositions vont être étudiées.

- Chantier d'Histoire et d'Architecture Médiévales : Les jeunes qui interviendront du 7 au 28 juillet prochains seront logés au chalet l'AMEUL.

La séance est levée à 20H16.

A Entremont, le 5 avril 2018.

Le Maire,
Christophe FOURNIER,

